



ENGAGÉ-ES
AU QUOTIDIEN

CHSCT départemental extraordinaire
des Pyrénées Atlantiques
Pau - 6 mai 2020

déclaration liminaire de la FSU des Pyrénées Atlantiques

Le Président de la République, Emmanuel Macron a annoncé le lundi 13 avril la réouverture des écoles le lundi 11 mai en même temps que le début de la période dite du « déconfinement ». Ce choix s'est fait de

manière unilatérale et au mépris de l'**avis du conseil scientifique rendu public le 20 avril 2020** lequel indique : « *En l'état actuel des connaissances au plan épidémique, le risque de formes graves est faible dans cette population. Le risque de contagiosité individuelle chez les jeunes enfants est incertain, mais paraît faible. A l'inverse, le risque de transmission est important dans les lieux de regroupement massif que sont les écoles et les universités, avec des mesures barrières particulièrement difficiles à mettre en œuvre chez les plus jeunes.*

En conséquence, le Conseil scientifique propose de maintenir les crèches, les écoles, les collèges, les lycées et les universités fermés jusqu'au mois de septembre. »

Le ministre de l'Éducation fait part devant la commission parlementaire ad hoc dès le 21 avril d'un calendrier de la « réouverture » des écoles et des établissements scolaires, **avant toute ébauche de mesures sanitaires, ce qui est particulièrement signifiant.** Certaines modalités de ce plan savamment élaboré sont désavouées par le Premier Ministre devant l'Assemblée nationale le 28 avril.

Seulement, en matière d'éducation, en période de pandémie, ce que nous avons à faire n'est pas l'équivalent de la construction d'un « Business Plan ». Il a fallu attendre le 3 mai (vingt jours !) pour connaître la version officielle du protocole sanitaire national de reprise de l'école. Vingt jours pendant lesquels l'angoisse n'a cessé de monter parmi de nombreux membres du personnel de l'Éducation Nationale. Le 7 mai, les écoles sont censées informer les familles des modalités de la reprise. Le 12 mai, les écoles sont censées accueillir les premiers élèves dans les classes, après une journée de « pré-rentree » pour les personnels. Alors même que le protocole proposé est, par bien des aspects, inapplicable. Alors même que les personnels n'auront pas eu la possibilité (en raison du confinement) de se réunir préalablement pour s'organiser dans les écoles. Alors même que ces mêmes personnels, depuis le 16 mars, n'ont cessé de travailler intensément, sans cadre précis de leur employeur, pour assurer la « continuité pédagogique » et maintenir des liens les plus étroits possibles avec le plus d'élèves possible.

Les personnels se trouvent aujourd'hui dans une situation insoutenable d'injonctions paradoxales, conscient.e.s de leurs obligations, soucieu.se.s d'assurer leurs missions de service public, mais contraint.e.s par des injonctions impossibles à suivre et stressés par l'idée de mettre la santé de leurs élèves, des parents d'élèves, la leur et celle de leurs collègues en danger. Nous craignons une augmentation des risques psycho-sociaux (RPS) en raison de cette situation.

Ce calendrier est inacceptable. Ce cadre et cette manière de procéder sont inacceptables. La circulaire du 4 mai 2020 concernant la réouverture, les modalités et objectifs qu'elle fixe sont inacceptables et inapplicables. Les personnels du premier degré ne peuvent pas préparer la reprise en un jour. Nous sommes plus que tout autre attaché.e.s aux missions éducatives et sociales de l'École et préoccupé.e.s par la situation des élèves décrocheurs.

Mais pour la FSU 64, dans un contexte aussi grave (près de 30 000 morts à ce jour dans notre seul pays), la nécessaire ouverture des écoles et établissements scolaires ne doit pas se faire au prix de la santé des personnels, des élèves et des familles.

Cette réouverture doit se faire **si et seulement si les conditions sont réunies pour ne pas générer de nouveaux foyers épidémiques** qui impacteraient toute la société alors que la période de « déconfinement » général est un moment crucial. Et ce n'est pas parce que nous avons la chance de nous trouver dans un « département vert » que cela ne doit pas être pris très au sérieux. Ce que nous dénonçons, aujourd'hui, c'est cette reprise à marche forcée. Sur le terrain, la cacophonie s'installe dans le département. Déjà, les premières annonces de manquements au protocole sanitaire font leur apparition car certains comptent bien s'affranchir de quelques principes essentiels indiqués dans le protocole sanitaire national. A ce sujet, nous souhaiterions, Monsieur le Directeur académique, que vous vous adressiez notamment aux principaux de collège officiellement pour leur rappeler leurs obligations en matière de strict respect du protocole sanitaire national du 3 mai puisque les chefs d'établissement doivent garantir des conditions optimales en matière de sécurité et d'hygiène aux élèves comme aux personnels, qui plus est dans un contexte de pandémie.

Alors que personne n'est capable d'évaluer sérieusement les risques liés au coronavirus dans un établissement scolaire, en s'obstinant à vouloir se lancer dans cette « reprise » prématurée et précipitée, le Ministre de l'Éducation Nationale met les personnels et les usagers en danger.

C'est pourquoi **nous demandons le report de la réouverture des écoles et des collèges, nous demandons du temps** et l'ouverture urgente et nécessaire de discussions constructives avec les représentant.e.s des personnels et des parents, avec les élus locaux pour définir des modalités de la continuité du service public d'éducation qui garantissent la sécurité sanitaire de toutes et tous.